

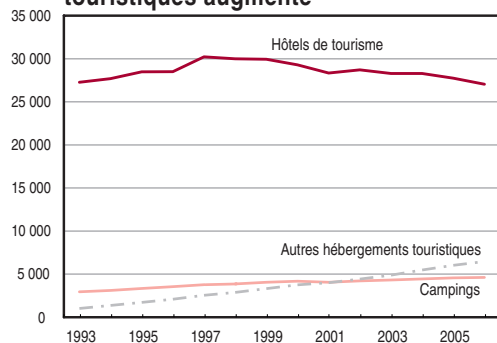
Entreprises d'hébergement touristique : les petites structures périclitent

Xavier Niel, division Services, Insee

A lors que le nombre d'hôtels diminue, celui des campings et des autres hébergements touristiques (résidences de vacances, chambres d'hôtes, ...) augmente régulièrement. La structure du parc hôtelier se transforme : les établissements les plus petits disparaissent peu à peu. La part des hôtels de moins de dix salariés dans l'emploi de l'hôtellerie est de 42 % en 2006, contre 51 % en 1993. Il en est de même dans les campings, où les très petits campings ne sont plus le modèle dominant. L'emploi des autres hébergements touristiques, négligeable en 1993, ne l'est plus : il est passé de 9 500 personnes en 1993 à 34 300 en 2006, principalement sous l'effet des très grandes enseignes. La rentabilité des hôtels s'est nettement détériorée à la suite de la crise du tourisme de 2001. Cette dégradation semble marquer une pause en 2006, mais seulement pour les plus grands établissements.

Depuis le début des années 90, le secteur de l'accueil touristique (*définitions*) est en expansion continue. Entre 1993 et 2006, l'emploi

① Le nombre d'hôtels diminue, celui des campings et des autres hébergements touristiques augmente



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, fichiers Suse.

dans les hôtels, campings et autres hébergements touristiques (résidences de vacances, chambres d'hôtes, ...) a augmenté de 2,5 % par an en moyenne, passant de 180 000 à 250 000, et la valeur ajoutée des entreprises correspondantes a doublé. Cette progression s'est accompagnée de modifications du tissu économique du secteur touristique : alors que le nombre d'hôtels diminue, celui des campings et des autres hébergements touristiques (résidences de vacances, chambres d'hôtes, ...) augmente régulièrement (*graphique 1*).

Les grandes entreprises prennent l'ascendant sur les plus petites

Le nombre d'hôtels a baissé de 10 % entre 1997 et 2006, passant de 30 000 à 27 000. Ce sont avant tout les plus petits hôtels qui ferment. Entre 1997 et 2006, le nombre d'hôtels de moins de trois salariés diminue de 4 000, tandis que les hôtels de plus de dix salariés se développent (+ 1 000 sur la même période), et que ceux de 3 à 9 salariés restent en nombre stable. En termes d'emplois, la part des hôtels de moins de dix salariés dans l'emploi total des hôtels est ainsi passée de 52 % en 1997 à 42 % en 2006 (*graphique 2*).

La tendance est la même pour les campings (*définitions*). Si l'emploi global y a plus que doublé depuis 1993, c'est principalement sous l'impulsion des plus grands établissements (*tableau*). Les campings de moins de trois salariés emploient 40 % des effectifs des campings en 2006, soit seize points de moins qu'en 1993. Le modèle du très petit camping, largement majoritaire en 1993, perd ainsi chaque année du terrain et le nombre d'établissements sans salarié diminue depuis 2000.

L'emploi des autres hébergements touristiques en pleine croissance

En même temps que disparaissaient les petites structures hôtelières et de camping, des capacités d'accueil alternatives se sont développées. Le nombre de ces autres hébergements

INSEE
PREMIERE



INSEE

touristiques a dépassé celui des campings en 2002. Ces hébergements regroupent les grandes enseignes de tourisme comme le Club Méditerranée ou Pierre et Vacances, mais aussi les centres de vacances et de loisirs, souvent sous forme associative, et les chambres d'hôtes, en expansion continue.

Ces différents types d'accueil ont tous contribué au développement des capacités touristiques : alors qu'on recensait en 1993 seulement 500 établissements sans salarié, aux capacités d'accueil plus réduites que les hôtels, il en existe maintenant plus de 4 000. Les grands complexes de résidences hôtelières ont également prospéré, si bien que l'emploi

total des autres hébergements touristiques, marginal en 1993, ne l'est plus : il est passé de moins de 10 000 personnes en 1993 à plus de 34 000 en 2006, à la fois sous l'effet des très grandes enseignes et des chambres d'hôtes (*graphique 3 et tableau*). De ce fait, c'est l'un des rares secteurs où l'emploi non salarié est en forte croissance. Avec presque 12 000 personnes non salariées, on l'estime à 24 % de l'emploi total de ce secteur en 2006, alors qu'il n'en représentait que 10 % en 1993, à l'époque où les grandes enseignes dominaient ce secteur composite. Dans l'hôtellerie classique, cette part n'est plus que de 9 % en 2006, en baisse lente

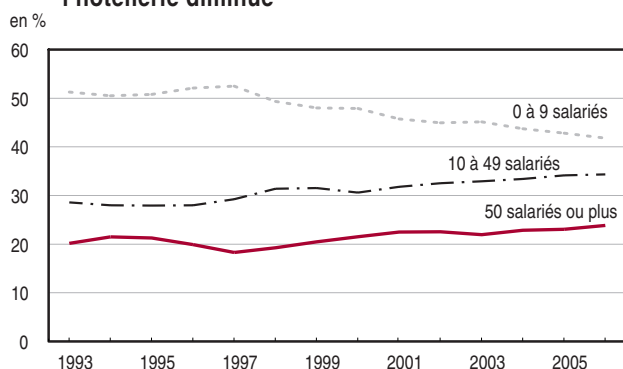
mais régulière. Dans les campings, elle reste relativement importante (29 % de leur emploi total) mais a baissé de dix points par rapport à 1993.

Sous l'effet conjugué de la progression des résidences de vacances et du maintien des campings, l'emploi des hôtels de tourisme ne représente plus que 80 % du secteur en 2006, alors qu'il était de 91 % en 1993.

Chute de la rentabilité des hôtels depuis 2002

Le début des années 2000 a été marqué par des événements qui ont contribué à ralentir l'activité touristique : les attentats du 11 septembre 2001, la guerre déclenchée en

② La part des petits établissements dans l'emploi* de l'hôtellerie diminue

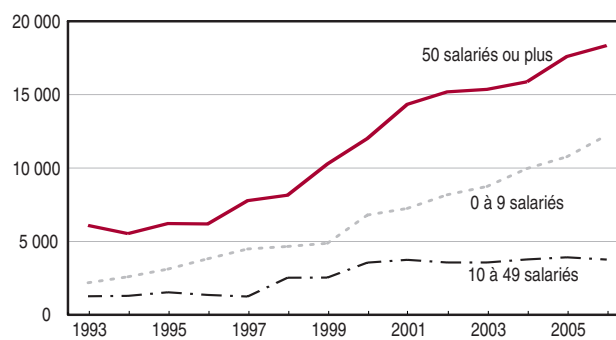


*Emploi : emploi salarié issu des fichiers Suse et emploi non salarié estimé à partir des enquêtes annuelles d'entreprise.

Champ : hôtels touristiques avec ou sans restaurant (55.1A et 55.1C), France métropolitaine.

Source : Insee.

③ Emploi* dans les autres hébergements touristiques selon la taille des entreprises



*Emploi : emploi salarié issu des fichiers Suse et emploi non salarié estimé à partir des enquêtes annuelles d'entreprise.

Champ : auberges de jeunesse et refuges (55.2A) et autres hébergements touristiques (55.2E), France métropolitaine.

Source : Insee.

Nombre d'entreprises et emploi dans les secteurs de l'hébergement touristique en 1993 et en 2006

		Nombre d'entreprises				Emploi*			
		1993		2006		1993		2006	
		Nombre	Répartition (en %)	Nombre	Répartition (en %)	Nombre	Répartition (en %)	Nombre	Répartition (en %)
Hôtels de tourisme	0 à 9 salariés	24 531	90	22 979	85	84 527	51	83 973	42
	10 à 49 salariés	2 535	9	3 779	14	47 138	29	68 963	34
	50 salariés ou plus	208	1	279	1	33 251	20	47 926	24
	Ensemble	27 274	100	27 037	100	164 916	100	200 862	100
Campings	0 à 2 salariés	2 417	82	3 338	72	4 205	56	6 824	40
	3 à 9 salariés	477	16	1 085	23	2 331	31	5 676	33
	10 salariés ou plus	50	2	197	4	995	13	4 719	27
	Ensemble	2 944	100	4 620	100	7 530	100	17 218	100
Autres hébergements touristiques	0 à 9 salariés	955	93	6 255	97	2 187	23	12 228	36
	10 à 49 salariés	60	6	167	3	1 268	13	3 768	11
	50 salariés ou plus	8	1	49	1	6 088	64	18 347	53
	Ensemble	1 023	100	6 471	100	9 543	100	34 343	100

*Emploi : emploi salarié issu des fichiers Suse et emploi non salarié estimé à partir des enquêtes annuelles d'entreprise.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee.

Irak, l'épidémie de pneumopathie atypique en Asie et dans le Pacifique. En France, plusieurs facteurs supplémentaires ont pesé sur le tourisme, spécialement en 2003 : l'appréciation de l'euro, la pollution due au *Prestige*, la canicule, les incendies de forêts, l'annulation des festivals. De fait, la rentabilité du secteur touristique s'est nettement dégradée à partir de 2002. Le taux de marge (*définitions*) des hôtels a atteint son point culminant en 2001, à 34,7 %. Il diminue ensuite, principalement pour les plus grands établissements (*graphique 4*).

Entre 1993 et 2001, la valeur ajoutée a doublé pour les hôtels de plus de cinquante salariés, alors qu'elle n'a progressé que de 35 % pour les hôtels de moins de dix salariés. Le chiffre d'affaires a en effet progressé beaucoup plus rapidement que les consommations intermédiaires dans les hôtels de plus de 50 salariés (*graphique 5*). Pendant la période faste pour le tourisme français, en particulier de 1997 à 2001, les frais de personnel ont par ailleurs augmenté deux fois moins vite que la valeur ajoutée, dans les hôtels de plus de cinquante salariés, comme dans les plus petits. Le taux de marge a donc augmenté pour ces deux catégories ; mais partant d'un niveau plus faible, sa progression dans le cas des plus grands hôtels est plus spectaculaire : il triple entre 1993 et 2001 alors que celui des hôtels de moins de dix salariés passe de 35 % à 42 %.

Le retournement économique d'après 2001 affecte plus particulièrement la santé financière des grandes entreprises d'hôtellerie. Leur chiffre d'affaires et leur valeur ajoutée ralentissent en 2002 et baissent même en 2003 (*graphique 5*). Leur rentabilité en est immédiatement

affectée et le taux de marge commence à baisser en 2002. L'impact est moins fort pour les hôtels de plus petite taille.

Remontée du taux de marge depuis 2005, pour les entreprises d'hôtellerie les plus grandes

La gestion de la sortie de cette crise semble en revanche avoir été plus profitable aux hôtels les plus grands. Dès 2004, leur valeur ajoutée se redresse alors qu'elle baisse pour les petits hôtels. Avec la reprise de l'activité touristique en 2005, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée s'accroissent de 8 % pour les grands hôtels, alors qu'ils stagnent quasiment pour les hôtels de moins de dix salariés. La tendance au rétablissement des grands établissements se confirme en 2006 : pour eux seulement, les frais de personnel augmentent légèrement moins vite que la valeur ajoutée alors que ces frais ont augmenté presque deux fois plus vite que la valeur ajoutée dans les hôtels de moins de dix salariés, entre 2004 et 2006.

Les petites entreprises d'hôtellerie cessent plus fréquemment leur activité que les hôtels plus grands. Entre 15 et 20 % des hôtels sans salarié ferment chaque année, alors que ce n'est le cas que de 5 à 10 % des hôtels de trois à neuf salariés. Les cessations d'activité fluctuent selon la conjoncture du secteur : elles sont en baisse avant 2001 mais remontent depuis. Les entreprises qui disparaissent sont évidemment en majorité les moins solides financièrement. Ainsi, les taux de marge sont systématiquement plus faibles pour les hôtels qui disparaissent que pour ceux

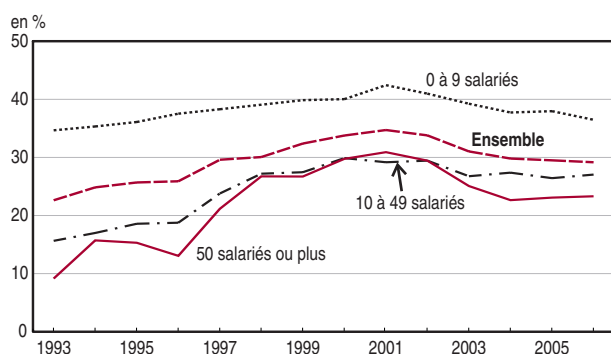
qui restent en activité. Mais l'écart s'est encore creusé depuis la crise touristique de 2001 : les taux de marge des hôtels de trois à neuf salariés qui ont disparu en 2006 n'étaient en moyenne plus que de 12 % en 2005, alors que ceux des hôtels de même taille qui étaient toujours en activité en 2006 se maintenaient à 29 % en 2005 (*graphique 6*).

Chute récente du taux de marge des autres hébergements touristiques

Le taux de marge moyen des campings est plus élevé que celui des hôtels et des résidences de tourisme (*graphique 7*). La part de l'emploi salarié y est en effet bien moindre du fait du très grand nombre de toutes petites structures. Le taux de marge moyen baisse même légèrement, du fait de l'importance croissante des grands établissements, aux taux de marge structurellement plus faibles. Mais les diverses catégories de campings ont des taux de marge globalement stables, avec une légère fluctuation autour de 2002, en légère hausse avant, et accusant l'impact de la crise touristique après. En 2006, la rentabilité s'améliore légèrement.

L'évolution du taux de marge des autres hébergements touristiques est plus difficile à apprécier, du fait de leur hétérogénéité. Les grandes associations qui composent en partie ce secteur n'ont pas les mêmes ratios comptables que les enseignes leaders de ce secteur ou que les chambres d'hôtes. La chute récente du taux de marge, de 22 % en 2002 à 12 % en 2005, est imputable à toutes les structures, quelle que soit leur

④ Le taux de marge des hôtels diminue depuis 2002

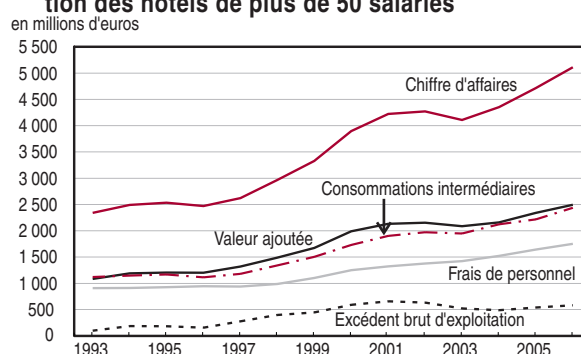


Taux de marge : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée.

Champ : hôtels touristiques avec ou sans restaurant (55.1A et 55.1C), France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers Suse.

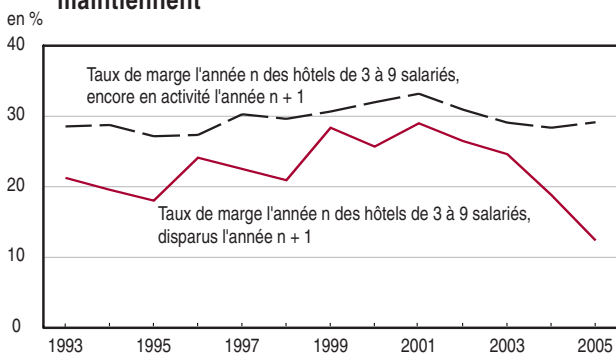
⑤ Du chiffre d'affaires à l'excédent brut d'exploitation des hôtels de plus de 50 salariés



Champ : hôtels touristiques avec ou sans restaurant (55.1A et 55.1C) de plus de 50 salariés, France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers Suse.

⑥ Le taux de marge des hôtels qui cessent leur activité est plus faible que celui des hôtels qui la maintiennent



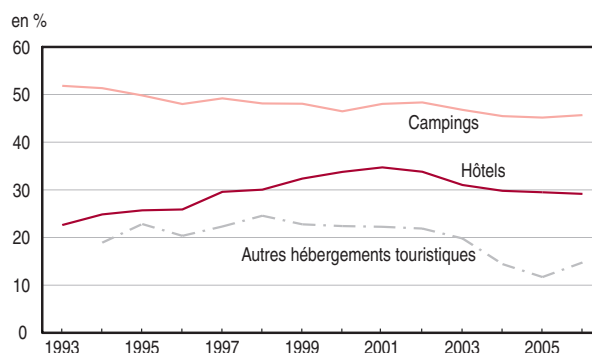
Lecture : les hôtels de 3 à 9 salariés qui étaient actifs en 1993 et en 1994 avaient en 1993 un taux de marge moyen égal à 29 % ; les hôtels de même taille qui étaient actifs en 1993 mais disparus en 1994 avaient en 1993 un taux de marge de 21 %. On effectue le même calcul chaque année.

Taux de marge : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée.

Champ : hôtels touristiques avec ou sans restaurant (55.1A et 55.1C) de 3 à 9 salariés, France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers Suse.

⑦ Taux de marge des campings, hôtels et autres hébergements touristiques



Taux de marge : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers Suse.

taille. Mais sa remontée à 15 % en 2006 n'est due qu'aux plus grandes entreprises. Le coût salarial moyen s'est en effet stabilisé pour celles qui emploient plus de cinquante salariés, autour de 30 500 euros par an. En revanche, la situation des entreprises moyennes ne s'améliore pas, le coût salarial moyen continuant d'être très au-dessus de celui des hôtels de même taille. Pour les entreprises de dix à quarante-neuf salariés par exemple, ce coût moyen s'élève à 31 600 euros, soit 25 % de plus qu'en 2000, alors que leur valeur ajoutée n'augmentait que de 17 %. Celui des hôtels de même taille était de 28 600 euros en 2006.

Source

Les fichiers Suse sont les fichiers fiscaux provenant de la direction générale des finances publiques et traités par l'Insee. Chaque entreprise est classée dans un secteur d'activité principale selon l'importance du chiffre d'affaires dégagé par cette activité par rapport au chiffre d'affaires

total. L'entreprise est ici l'unité juridique. Elle peut être indépendante ou appartenir à un groupe.

Définitions

Les **secteurs de l'accueil touristique** retenus pour cette étude sont définis par les NAF rév. 1 55.1A et 55.1C (hôtels touristiques avec ou sans restaurant, 55.10Z en NAF rév. 2) ; la NAF 55.2C pour les campings, appelés parfois hôtellerie de plein air (55.30Z en NAF rév. 2) ; les NAF 55.2A et 55.2E pour les autres hébergements touristiques (55.20Z en NAF rév. 2), qui regroupent quatre activités distinctes : l'hébergement en meublé de courte durée (gîte, location de vacances, chambre d'hôtes, ...), les centres de villégiature et résidences de vacances, les centres de vacances pour enfants, les auberges de jeunesse. Les fichiers Suse ne permettent pas de distinguer les chambres d'hôtes des autres types d'hébergement.

Le champ des **campings** retenu pour cette étude se restreint à ceux contenus dans les fichiers fiscaux ; il n'inclut pas les campings municipaux.

Les secteurs d'accueil touristique retenus ici ne couvrent pas la totalité des capacités d'accueil d'une région : en sont exclus en particulier les résidences secondaires et les hébergements (gratuits) d'amis.

La rentabilité d'exploitation est mesurée ici par le **taux de marge**, rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée. L'EBE sert à rémunérer les non-salariés et le capital, le solde correspondant à un profit d'exploitation. Les niveaux des taux de marge dépendent donc de l'importance de l'emploi non salarié et du niveau d'équipement. Les taux de marge peuvent difficilement être comparés entre différents secteurs. En revanche, les évolutions à court terme reflètent essentiellement celles de la rentabilité d'exploitation et peuvent être mises en perspective.

Bibliographie

« Le tourisme en France », *Insee Références*, édition 2005, et édition 2008 (à paraître).
Marie-Anne Le Garrec, « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2008

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Clément
Code Sage IP081213
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2008

